



Le collectif des candidats à l'élection présidentielle

REUNION AVEC LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

28 novembre 2023

Proposition de Feuille de route de sortie de la crise politique et institutionnelle

Vu les nombreuses déclarations des observateurs électoraux, les communiqués de la Communauté Internationale, les communiqués des forces vives, ainsi que le memorandum qui a été remis à l'occasion de la rencontre avec la Communauté Internationale, nous devons procéder à un dialogue qui devrait aboutir à un accord politique avec une feuille de route de sortie de crise qui régira la période intérimaire en préparation des élections.

Le temps nous est compté, mais il n'est pas trop tard, pour interrompre l'évolution qui s'annonce vers un avenir sombre et troublé. Toutes les pressions peuvent encore être exercées pour imposer au pouvoir un dialogue constructif, déjà initié par le FFKM et la plateforme PAN-FFKM, visant à une annulation du scrutin et la désignation d'un gouvernement provisoire inclusif qui aura pour mission, outre la gestion des affaires courantes, le rétablissement de l'ordre démocratique et la préparation d'une élection crédible basée sur :

- Une CENI et une HCC compétentes, impartiales et pourvues de moyens suffisants
- Une révision transparente des listes électorales et l'accès à la citoyenneté au plus grand nombre par la mise à jour de l'état-civil
- La fixation de règles strictes pour l'organisation des élections et, en particulier, le plafonnement des dépenses de campagne et le contrôle de l'origine des fonds
- Des garanties données au respect des droits de l'homme, à la liberté d'expression, de rassemblement et de manifestation, ainsi que de déplacement avec les moyens appropriés pour les candidats qui ont été bafoués régulièrement par le pouvoir en place.

Cet accord politique portera sur :

- La structure intérimaire
- Le cadre électoral
- Le calendrier provisoire de la période intérimaire

1. Structure d'Intérim :


- La structure intérimaire neutre et inclusive, dont la mission principale est d'organiser des élections crédibles, libres, transparentes, impartiales et acceptées par tous, sera mise en place conformément à un accord politique. La durée de la période intérimaire sera définie d'un commun accord, afin de permettre les réformes nécessaires, suivant un calendrier et un plan d'action bien définis.
- La Présidente de l'Assemblée Nationale actuelle serait le Chef de l'État, assurant les fonctions de Président intérimaire.
- Le Premier Ministre disposant des pleins pouvoirs serait un militaire qui sera nommé par consensus.
- Le Gouvernement serait nommé par le Président intérimaire sur proposition du Premier Ministre.
- L'Assemblée Nationale et le Sénat, resteraient en place pendant la période intérimaire.
- Aucun candidat à l'élection présidentielle ne pourra pas participer au sein du Gouvernement.

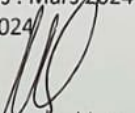
2. Cadre électoral :


- Une Cour Électorale Spéciale serait créée dont les missions consistent à juger les contentieux électoraux et de proclamer les résultats définitifs des élections. (cf. CES de 2013)
- Amender les lois électorales suivant les recommandations des Partenaires Techniques et Financiers, observateurs et autres entités.
- Mettre en place une nouvelle CENI. Les modalités de nomination des membres de la CENI au niveau de ses démembrements s'effectueraient par un appel à candidature.
- Toute personne ayant obtenu une nationalité étrangère par naturalisation, et ayant en conséquence perdu la nationalité malagasy, ne peut être éligible à être candidat à la Présidence de la République. Cependant, leur parti et leurs membres pourront participer au processus intérimaire et aux futures élections.

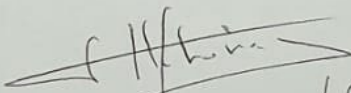
3. Calendrier provisoire de la structure intérimaire :


- Mise en place de la structure intérimaire : Décembre 2023
- Révision de la liste électorale et du registre électoral national : Décembre 2023 – Avril 2024
- Convocation des électeurs : Mars 2024
- Date de l'élection : Juin 2024

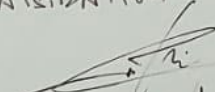

Président Marc
RAVALOMANANA

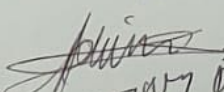

Président Hery
RAJANARIMAMPIANINA

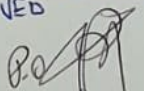

PARAÏMA Aogasta


RATSIHON
Laleim


RAZA
ANDRIANANKVED
RATSIHON Jean-Jacques
Jessa Brunelle


RASOANA
Randy


RATSIHON
Randy


RATSIHON
Randy